

Contenu recommandé pour la formation préalable à la reconnaissance d'une personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial

Annexe I

Ce document est un outil d'information sur le contenu recommandé pour la formation préalable à la reconnaissance d'une personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial (RSGE), qu'elle soit réussie avant la reconnaissance ou après pour les RSGE visées par la mesure transitoire¹. Le bureau coordonnateur de la garde éducative en milieu familial (BC) doit remettre le contenu de cette annexe à toutes les personnes pouvant être intéressées à devenir RSGE ou aux RSGE n'ayant pas terminé leur formation.

Le rôle d'une personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial

Objectif : Connaître le rôle et les responsabilités d'une RSGE

Thèmes	Éléments spécifiques de contenu
Introduction au travail de la RSGE	Contexte des services de garde éducatifs en milieu familial : - historique et mission éducative des services de garde éducatifs à l'enfance, structure du réseau de la garde éducative en milieu familial, caractéristiques du milieu familial Démarrage d'un service de garde éducatif en milieu familial : - conditions d'obtention de la reconnaissance, savoir-être et aptitudes d'une RSGE, éthique de travail et confidentialité, organisation du milieu, entente de services, portail d'inscription aux services de garde
Volet administratif	Statut de travailleuse autonome : - obligations et droits, régie interne, gestion des ressources humaines et financières Tenue de dossiers et conservation des documents : - dossier administratif, dossier médicaments, dossier éducatif
Cadre législatif, réglementaire et normes applicables à la RSGE	<i>Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (LSGEE) <i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (RSGEE) <i>Règlement sur la contribution réduite</i> Instructions et directives du ministère de la Famille (Ministère)
Rôles et responsabilités des parties prenantes	Ministère, BC, RSGE, parent

¹ L'article 105 de la *Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin d'améliorer l'accessibilité au réseau des services de garde éducatifs à l'enfance et de compléter son développement* (chapitre 9, 2022) prévoit un délai de 12 mois suivant la reconnaissance pour permettre à la RSGE reconnue entre le 12 avril 2022 et le 1^{er} septembre 2026 de réussir la formation prévue à l'article 57 du RSGEE.

Le développement de l'enfant

Objectif : Connaître les principales caractéristiques du développement global des enfants âgés de 0 à 5 ans et intervenir en fonction des besoins de chacun et du groupe

Thèmes	Éléments spécifiques de contenu
Développement global et concepts fondamentaux	Développement du cerveau pendant la petite enfance Processus global et intégré du développement Apprentissage par le jeu Unicité de chaque enfant Enfant : acteur principal de son développement
Domaines de développement de l'enfant âgé de 0 à 5 ans et leurs composantes (art. 6.10 du RSGEE)	Développement physique et moteur Développement cognitif Développement langagier Développement social et affectif
Fondements théoriques et pratiques éducatives de la RSGE	Humanisme Approche écologique Attachement et relations affectives significatives Intervention de style démocratique Apprentissage actif et accompagné
Enfants ayant des besoins de soutien particulier	Pratiques éducatives inclusives favorisant la participation sociale de l'enfant Intégration en services de garde éducatifs en milieu familial
Dossier éducatif de l'enfant	Objectifs et cadre réglementaire Portrait périodique du développement de l'enfant

La sécurité, la santé et l'alimentation

Objectif : Connaître les attitudes à privilégier et les actions à mettre en œuvre afin d'intervenir en matière de sécurité, de santé et d'alimentation

La sécurité

Thèmes	Éléments spécifiques de contenu
Sécurité du service de garde éducatif en milieu familial	Surveillance constante et ratio RSGE-enfants Matériel de jeux et équipements intérieurs et extérieurs Aménagement sécuritaire et entretien des lieux Sorties extérieures et déplacements Entreposage des médicaments, produits d'entretien et produits toxiques
Prévention et interventions en matière de sécurité	Procédures d'évacuation Trousse de premiers soins Assistance médicale immédiate et suivi Allergies Administration des médicaments et respect des protocoles Protection de l'enfant : démarches et obligations

La santé

Thèmes	Éléments spécifiques de contenu
Saines habitudes de vie	Environnements favorables au jeu actif et au développement moteur Sorties extérieures Sommeil Utilisation des appareils audiovisuels
Prévention et interventions en matière de santé	Nettoyage et désinfection Routine d'hygiène Changement de couches Infections en service de garde et critères d'exclusion

L'alimentation

Thèmes	Éléments spécifiques de contenu
Saines habitudes alimentaires	Environnements favorables à une saine alimentation Guide alimentaire canadien Planification des menus et informations aux parents
Prévention et interventions en matière d'alimentation	Intolérances et allergies alimentaires Diètes spéciales Préparation et conservation des aliments

Le programme éducatif prévu par la LSGEE

Objectif : Élaborer et être en mesure d'appliquer un programme éducatif

Thèmes	Éléments spécifiques de contenu
Introduction au programme éducatif	Objectifs d'un programme éducatif Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance du Québec : <i>Accueillir la petite enfance</i> Dimensions de la qualité éducative
Élaboration du programme éducatif par la RSGE	Moyens pour atteindre les obligations prévues à l'article 6.9 du RSGEE Moyens pour soutenir les apprentissages dans les quatre domaines de développement de l'enfant et leurs composantes indiqués à l'article 6.10 du RSGEE
Application du programme éducatif	Processus de l'intervention éducative Prévention des attitudes et des pratiques inappropriées

Références pour soutenir l'élaboration du contenu pour la formation

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* (chapitre S-4.1.1), Québec, Éditeur officiel du Québec.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Règlement sur la contribution réduite* (chapitre S-4.1.1, r. 1), Québec, Éditeur officiel du Québec.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance* (chapitre S-4.1.1, r. 2), Québec, Éditeur officiel du Québec.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE. *Accueillir la petite enfance : programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance*, Québec, Publications du Québec, version 2019.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE. *Gazelle et Potiron : cadre de référence pour créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en service de garde éducatif à l'enfance*, Québec, Publications du Québec, 2014.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE. *Guide de réalisation du dossier éducatif de l'enfant : de l'observation à la transmission du dossier éducatif*, Québec, Publications du Québec, 2021.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE. *Guide sur la prévention et le traitement des attitudes et des pratiques inappropriées : à l'intention des prestataires de services de garde reconnus et des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial*, Québec, Publications du Québec, 2018.

SANTÉ CANADA. *Guide alimentaire canadien*, 2019.